

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 janvier 2021

Présents : M Michel MARESCOT - Maire – M Didier PAPELOUX - Mme Catherine LEFEBVRE - Mme Emmanuelle MELLOTT-KRISTY - M David MARES - Adjoint – M Michel DABOUT - Mme Sophie DIERRE - Mme Corinne DROUEN - M Éric ESTRIER - Mme Catherine FILIPOV - Mme Anne JOSEPH - Mme Sophie NGUYEN VAN MAI - M Vincent VANDERSTUYF.

Excusés : M Germain LELARGE donne pouvoir à M Éric ESTRIER, M Olivier PAPAZIAN donne pouvoir à M Michel MARESCOT.

Secrétaire : Mme Catherine FILIPOV.

### Informations du Maire :

- Population officielle (INSEE) au 01/01/2021 : 607 habitants.
- Demande de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie de désigner des référents concernant le tri sur la commune :
  - o Mme DIERRE (pour les extérieurs de la commune),
  - o M MARES (pour le Bourg),
  - o M LEMELE (personnel technique).
- A ce jour, les recettes de la Taxe de séjour pour 2020 sont de 51 798€03 contre 72 428€15 en 2019.
- A compter du 29/03/2021, création d'une zone hyper-centre pour le ramassage des ordures ménagères (OM) avec les collectes suivantes :
  - o OMr le lundi et le vendredi,
  - o Emballages le mercredi,
  - o Déchets verts du 02/03 au 16/11//2021,
  - o Encombrants les 2<sup>nd</sup> jeudis de février, avril, juillet, septembre et novembre.
- Divers remerciements et vœux sont indiqués aux membres du Conseil Municipal.

1) Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : modification des statuts  
Suite au transfert du Paléospace à la commune de Villers-sur-Mer, il est proposé de modifier les statuts de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie.

Accord du Conseil.

2) Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie : Demande de rétrocession des réseaux d'un lotissement

La commune sollicite la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie afin qu'elle intègre à son patrimoine les ouvrages relatifs aux réseaux d'eaux usées, d'eaux pluviales et d'eau potable du lotissement de la Fée des Crenniers.

Accord du Conseil.

3) Organisation du Conseil Municipal : désignation de conseillers municipaux délégués et indemnités - indemnité spécifique du 4<sup>ème</sup> Adjoint.

Le Conseil a décidé de désigner à 3 conseillers délégués dans les domaines suivants :

- Mme DIERRE : Affaires sociales,

- M DABOUT : Développement des réseaux électriques et fibres, effacement des réseaux,
- M ESTRIER : Communication et relation avec la SPL pour le marketing.

Il est proposé d'allouer à chaque conseiller délégué une indemnité mensuelle, tout en maintenant l'enveloppe budgétaire globale prévue par la loi et dédiée aux élus communaux.

Accord du Conseil.

4) Désignation d'un élu référent forêt-bois

La Région Normandie a chargé l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie (URCOFOR Normandie) de constituer un réseau d'élus référents forêt-bois dans chaque collectivité.

Monsieur le Maire propose M Germain LELARGE.

Accord du Conseil.

5) Désignation des membres la Commission Communale d'Action Sociale

Le 03/12/2020, le CM a délibéré pour désigner les personnes compétentes hors conseil municipal en matière sociale.

Malheureusement une personne s'est désistée. Il convient donc de délibérer à nouveau sur la constitution du CCAS.

Monsieur le Maire propose les personnes suivantes :

- M François de la PORTE des VAUX,
- Mme Anne-Marie GAULT,
- Mme Martine LETARTRE,
- Mme Michelle LEGRY,
- Mme Agnès OFFENBACH,
- Mme Sylvie VALLÉE,

Accord du Conseil.

6) Demande de subventions pour la création d'une boulangerie

Auprès de l'Etat sous la forme d'une subvention DETR/DSIL 2021 et auprès du Département sous la forme d'une subvention APCR 2021 ou toutes autres aides du Département.

Le plan de financement de cet investissement intègre l'acquisition de l'immeuble, les diagnostics, les honoraires de l'architecte et du SPS (mission de sécurité et de protection de la santé), le transfert de compteurs électriques.

Il est rappelé l'octroi d'une subvention de l'Europe de 75 000€.

Accord du Conseil.

7) Demande de subventions pour la création d'une salle polyvalente du « Garage »

Auprès de l'Etat sous la forme d'une subvention DETR/DSIL 2021 et auprès du Département sous la forme d'une subvention APCR 2021 ou toutes autres aides du Département.

Des devis ont été sollicités.

Accord du Conseil.

- 8) Demande de subventions pour l'aménagement global de la Digue dite du Casino  
Auprès de l'Etat sous la forme d'une subvention DETR/DSIL 2021 et auprès du Département sous la forme d'une subvention APCR 2021 ou toutes autres aides du Département.  
Des devis ont été sollicités.  
Accord du Conseil.
- 9) Subvention 2021 pour l'achat d'1 vélo neuf  
Proposition d'octroyer cette année 10 subventions d'un montant correspondant à 30% du prix d'achat TTC d'un vélo neuf à assistance électrique dans la limite de 300€, à raison d'une subvention par foyer (résidents principaux) et par vélo.  
Le budget global inscrit au BP 2021 sera donc de 3 000€.  
Accord du Conseil.
- 10) Projet d'effacement de réseaux pluriannuel  
La commune sollicite l'avis des services du SDEC Energie concernant les effacements de réseaux à programmer pour les 4 années à venir :
- 1) Rue Mouillère (fin 2021),
  - 2) Rue Lucien Coutaud,
  - 3) Route du Littoral.
- La commune les sollicite également pour l'extension des réseaux d'éclairage public :
- 1) Chemin des Terrois,
  - 2) Chemin de la Vide sous le Bois.
- Accord du Conseil.
- 11) Convention 2021 pour la pose d'un panneau publicitaire sur le « Garage »  
L'hôtel-restaurant « le Bellevue » propose de placer un panneau publicitaire sur la terrasse du Garage. Proposition des éléments suivants pour l'année 2021 :
- le paiement de la taxe sur la publicité.
  - les frais d'apposition de publicité sur la façade du garage sont fixés à 600 € l'année.
  - le forfait pour l'éclairage sera de 100€ l'année.
  - une Convention à titre précaire sera établie avec le Bellevue.
- Accord du Conseil.
- 12) Convention à titre gratuit : parking du Calvaire  
Proposition de solliciter les propriétaires de la parcelle A 605, située au-dessus du parking du calvaire, afin de mettre en place une convention à titre gratuit pour créer pour l'été prochain un parking supplémentaire.  
Accord du Conseil.
- 13) Devis de chaudière (logement communal) : appartement Villa Jeanne d'Arc RDC droite  
Après comparaison des devis, l'entreprise DELAMARE David propose une chaudière à condensation avec récupération d'énergie et production d'eau instantanée pour un montant de 3 947,74€ TTC (entreprise non assujettie à la TVA), y compris le tubage pour sécurité.

Accord du Conseil.

14) Devis pour le remplacement du photocopieur de la mairie

Le photocopieur de la mairie a été acheté en 2015.

RICOH propose de le remplacer par un photocopieur IM C3000 pour un montant de 2 990,00€ HT soit 3 588,00€ TTC. La facturation à la page est de 0€0039€ pour le noir et 0,033€ pour la couleur. La durée du contrat est de 60 mois.

A noter que le contrat de maintenance du photocopieur qui était dévolu au photocopieur de l'école, va également être résilié.

Accord du Conseil.

15) Sollicitation du Service des Domaines et autres professionnels pour évaluation de biens communaux.

Accord du Conseil.

Questions diverses

- Demands de 2 commerçants de réduction de loyers :

Le conseil propose d'inscrire ces demandes au dispositif Impulsion Résistance Normandie (2<sup>nd</sup> programme de fonds émanant de la Région et de la Communauté de Communes).

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Michel MARESCOT

